

DEPARTEMENT
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil
Communautaire de la Communauté de
Communes MARANA GOLO
2023/91**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
37	37	24

Date de la convocation
05/12/2023

Date d'affichage

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt-trois, le **JEUDI 14 DECEMBRE à 17 heures 00** le conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Monsieur Jean DOMINICI,

Etaiet Présents (19) : Muriel BELTRAN – Vincent BRUSCHINI – Jean DOMINICI – Patrick EIDEL-GUIDICELLI - Joseph GALLETI - Jean Charles GIABICONI - Bernard GRAZIANI – Christophe GRAZIANI – Ange LAMBERTI – Maryline MASSONI – Jean François MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – José OLIVA - Frédéric RAO – Jeanne Baptiste SAVELLI – Charlotte TERRIGHI -

Pouvoirs (5) : Jérôme CAPPELLARO donne pouvoir à Jean-Charles GIABICONI – Fortuné FELLICELLI donne pouvoir à Vincent BRUSCHINI – Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Ange LAMBERTI – Pierre Antoine PASQUALINI donne pouvoir à Joseph OLIVA – Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Frédéric RAO

Absents (13) : Christiane ALBERTINI - Paule ALBERTINI – Chantal AMBROSI– Dominique BENIGNI - Christelle CRUCIANI – Maria GAROBY - Isabelle GIUDICELLI Charles MARCELLI — Augustine MARIOTTI – Jean Marc MATTEI – Pierre NATALI – Jean Pierre VALDRIGHI - Charlotte VITTORI

Objet: Adoption du projet de zonage de l'assainissement des villages de Bigorno, Lento, Scolca, Campitello, Olmo, Vignale

Monsieur Vincent BRUSCHINI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Vu la loi sur l'eau du 03 janvier 1992 ;
Vu l'article L. 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Le Président expose :

Le plan de zonage d'assainissement a pour objectif de proposer pour les Communes de Bigorno, Lento, Scolca, Campitello, Olmo, Vignale les filières d'assainissement appropriées.

Dans ce cadre, un bureau d'études spécialisé, CETA Environnement, a été missionné afin de réaliser :

- Un diagnostic de l'état des systèmes d'assainissement collectif existants
- Un plan de zonage d'assainissement en délimitant des zones d'assainissement collectif et non collectif
- Un schéma directeur d'assainissement ;

Acte rendu exécutoire, Après dépôt en Préfecture
LE : <input type="text"/>
Et publication ou notification
DU : <input type="text"/>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20231214-2023-91-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

.../...

Il convient d'approuver ce projet de zonage d'assainissement des eaux usées des communes de de Bigorno, Lento, Scolca, Campitello, Olmo, Vignale.

Après en avoir délibéré, le conseil, décide par 23 voix POUR et 1 ABSTENTION (Monsieur Fortuné FELICELLI)

- D'APPROUVER le projet de zonage d'assainissement collectif – assainissement non collectif des communes de Bigorno, Lento, Scolca, Campitello, Olmo, Vignale joint en annexe

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean DOMINICI